



## CPRE – CHISINAU – 19 et 20 MARS 2024 (Programme)

### Bulletin des travaux

**Présences : Andorre, Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles, France, Hongrie, Jersey, Jura, Kosovo, Lituanie, Luxembourg, Moldavie, Monaco, Roumanie, Valais, Vaud, Suisse.**

- La Conférence des Présidents de la Région Europe s'est tenue au Parlement de la République de Moldova, les 19 et 20 mars 2024/15 sections se sont inscrites à cette réunion.
- Le 18 mars 2024, la veille de la réunion, les membres de la Conférence ont participé au séminaire parlementaire sur la lutte contre la désinformation, organisé à l'attention des parlementaires et agents du parlement moldave, par le Secrétariat général de l'APF et avec le soutien de l'OIF.
- Mme Doina Gherman, Vice-présidente du Parlement de la République de Moldova a, le 19 mars, ouvert les travaux en prononçant l'allocution de bienvenue. M. Dorin Recean, Premier ministre de la République de Moldova a présenté la situation politique en Moldavie et Mme Marcela Adam, Présidente de la section moldave de l'APF a développé le rapport d'activités de la section. M. Bruno Fuchs, Délégué général de l'APF s'est exprimé sur l'état de la situation politique en Francophonie.
- M. Jean-Michel De Waele, Professeur de sciences politiques de l'ULB/Bruxelles a explicité les impacts de la guerre en Ukraine sur les pays limitrophes et plus largement sur le monde. En se référant à la Moldavie, Mme Aneta Gonta, Vice-présidente du Conseil de l'audiovisuel de Moldavie et Présidente de la section moldave de l'Union de la presse francophone a démontré, en soulignant les buts et les moyens, la puissance d'une guerre invisible. M. Vincent Couronne, Docteur en droit public de l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne a développé la manière dont réagit l'Union européenne face aux ingérences étrangères.
- Suite à ces auditions, le débat a essentiellement porté sur la manière de réagir à la guerre hybride.
- Dans le cadre de la préparation de la 36<sup>ème</sup> Assemblée régionale Europe (ARE), le Président de la section du Kosovo a présenté un projet de programme pour l'organisation de cette 36<sup>ème</sup> session de l'ARE de l'APF qui se déroulera à Pristina du 10 au 14 novembre (dates d'arrivée et de départ incluses). Donnant suite, tant au séminaire organisé le 18 mars qui portait sur la désinformation, qu'aux auditions d'experts organisées dans le cadre de cette Conférence des Présidents, la thématique telle que présentée par M. Dimal Basha « *La guerre hybride- un danger pour la sécurité et la démocratie* » a été validée.
- A l'invitation de son Président de section M. Montfort Tadier, la Conférence des Présidents du printemps 2025 se tiendra à Saint-Héliier sur l'île de Jersey.
- A l'invitation de son Président M. Marc Magallon Font, la 37<sup>ème</sup> session de l'APF Région Europe aura lieu en automne 2025 à Andorre.

- Les Présidents de section ont débattu sur l'avenir du Programme d'actions de coopération (PAC). Il a été décidé, à la majorité des membres présents, d'allouer les fonds disponibles à la mutualisation des ressources financières pour l'organisation d'une réunion statutaire de la Région Europe, dès la prochaine session. Cette approche permettra de financer l'intervention des experts et sur demande de la section hôte, des frais de fonctionnement d'une réunion (repas). A terme, les éléments statutaires portant sur le PAC seront intégrés au règlement intérieur de la Région Europe, lequel se doit d'être révisé.

Quatre actions de coopération validées par une large majorité seront intégrées dans ce règlement.

- a. L'enseignement du français à des parlementaires et des agents de parlements membres de l'APF, observateurs inclus.
  - b. En vue de renforcer le réseau administratif des parlements membres ou associés de la Région Europe, la prise en charge d'un stage d'agents parlementaires.
  - c. Des actions de solidarité ou de soutien à des associations, en d'autres termes, une mise en application d'une Francophonie politique ouverte sur la société civile.
  - d. La prise en charge des frais d'organisation d'un séminaire organisé par une section de la Région Europe.
- Il a par ailleurs été décidé qu'un appel à cotisation ne sera pas relancé en 2024 ; les appels à cotisation reprendront en revanche dès 2025, avec des cotisations (10% de la cotisation APF) plafonnées à un montant de 1.500€.
  - Dans le cadre de la Journée de la Francophonie du 20 mars, des visites ont été organisées à l'Alliance française de Moldova, au bureau de l'Agence universitaire de la Francophonie de Chisinau et à l'association humanitaire Vent d'Est bénéficiaire du programme de coopération en 2022.